



o de résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE PAPINEAU**



Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le lundi 14 juin 2021 à 9 h 30, à la salle communautaire au 849, chemin du Tour-du-Lac, sous la présidence du maire, Monsieur Jean-Paul Descoeurs.

Sont présents :

Chantal Crête	Anik Bois	Vacant
Gilles Ladouceur	Don Saliba	Jean-François David

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Louise Sisle, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

Le maire, monsieur Jean-Paul Descoeurs est présent à la salle du conseil.

Les membres du conseil sont présents, mais la séance ordinaire est à huis clos.

Monsieur Gilles Ladouceur se joint au Conseil municipal à 9 h 30.

Il y a quorum.

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

- Ouverture de la séance.
1. Adoption de l'ordre du jour.
 2. Abrogation de la résolution 2-01-2021 et changement d'heure des séances ordinaires.
 3. Levée de la séance.

La directrice générale et secrétaire-trésorière atteste avoir transmis l'avis de convocation et l'ordre du jour aux membres du conseil. Tous les membres du conseil sont présents et renoncent à invoquer le défaut d'accomplissement des formalités de convocation prévues au *Code municipal du Québec*.

La séance extraordinaire ouvre à 9 h 30.

1.

196-06-2021
Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil sont présents et y consentent;

Il est proposé par Madame Chantal Crête
Et résolu

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé;

ADOPTÉE à l'unanimité

2.

197-06-2021
Abrogation de la résolution 2-01-2021 et changement d'heure des séances ordinaires

CONSIDÉRANT la résolution 2-01-2021 indiquant le changement d'heure des séances ordinaires du Conseil passant de 20 h à 18 h à cause du couvre-feu à 20 h dans la région de l'Outaouais;

CONSIDÉRANT QUE la région de l'Outaouais est désormais en zone jaune et que 80 % et plus de la population a reçu leur 1er vaccin;



No de résolution
ou annotation

**Il est proposé par Monsieur Jean-François David
Et résolu**

QUE le Conseil abroge la résolution 2-01-2021 - Changement d'heure des séances ordinaires;

ET QUE les séances ordinaires soient tenues dorénavant à 20 h et que les séances ordinaires et extraordinaires ne soient plus à huis clos.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.

**198-06-2021
Levée de la séance**

**Il est proposé par Monsieur Don Saliba
Et résolu**

QUE la séance soit et est levée à 9 h 35.

ADOPTÉE à l'unanimité

Jean-Paul Descoeurs
Maire

Louise Sista
Directrice générale et secrétaire-trésorière